



Procès verbal

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE Réunion du 08 octobre 2022 - PV N°3

PRESENTS : Président : M. Jonathan BLONDY - Membres : MM. Daniel BOCQUIER - José DA SILVA - Victor DELACOUR - Pascal GRAULIERE - Eric LACOUR (Président du District et représentant du Comité de Direction) - Grégory MOREAU - Bruno RONGIERAS - Aubin SOLER - Patrick MATTENET (représentant Patrick BUFFIERE, UNAF 24)

EXCUSES (motifs) : Mme Nathalie LONGUEVILLE (raison professionnelle) - MM. Quentin BERTHELET (raison professionnelle) - Gilbert BOSSE (raison personnelle) - Patrick BUFFIERE (présence réunion UNAF Nationale) - Lucas CUADRA (raison personnelle) - Mathieu DE MATOS (raison professionnelle) - Quentin DELANNES (encadrement FIA) - Benjamin HAUTIER (encadrement FIA) - Camille KHAL (raison professionnelle) - Jean Marc LALET (raison personnelle) - Gilles THOMAS (raison personnelle)

La Commission Départementale de l'Arbitrage s'est réunie sous forme de bureau au siège du District.

AUDITION D'UN LICENCIÉ

Le licencié a été convoqué en vertu des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football par voie officielle NOTIFOOT le 29 septembre à 17h04.

Le licencié ne s'est pas présenté à la convocation. Le licencié étant suspendu trois mois par la commission de discipline, la CDA le convoquera à nouveau en décembre à l'issue de sa suspension pour répondre de son absence.

OUVERTURE JONATHAN BLONDY

Jonathan BLONDY remercie l'ensemble des membres présents, il explique les raisons des absences en cette période intense du début de saison et il salue la présence de Patrick MATTENET, ex-président du District et ex-arbitre.

Il s'inquiète de la recrudescence des violences et espère que les sanctions seront à la hauteur de la gravité des violences dans le football. Il est temps de rapprocher les familles du football, que ce soit les arbitres, les délégués, les dirigeants, les éducateurs, et les joueurs / joueuses.

Il s'inquiète aussi du manque d'investissement et de sérieux de certains arbitres. L'absence de réponses aux mails, les indisponibilités tardives, les absences à des rencontres ou encore les absences aux stages sont visées. La totalité des membres du Pôle Arbitrage 24 étant des bénévoles investis, ceci est un manque de respect criant. Après un week-end de souplesse depuis fin août, la commission a opté pour appliquer le barème administratif. A ce jour, 7 arbitres ont reçu des rappels à l'ordre pour des motifs divers et variés.

Ce manque d'investissement a eu pour conséquence des réserves techniques depuis le début de saison, dont une recevable, amenant à retirer une séance de tirs aux buts. Cette situation inédite doit alerter chacun sur l'importance de se former.

Le Pôle Arbitrage dispose à ce jour de 150 officiels, dont 135 désignables. Les chiffres sont à ce jour « cohérents » comparés aux saisons précédentes à la même période. L'espoir de former et recruter 30 arbitres cette saison est possible avec 16 inscrits sur la FIA du 07 au 09 octobre 2022. Il existe cependant une inquiétude avec le manque criant de jeunes arbitres, malgré plusieurs nouveaux en formation.

Le Pôle Arbitrage via la CDPA met en place un plan d'intervention et de sensibilisation dans les clubs afin de se rapprocher d'eux et pourquoi pas créer des vocations.



Procès verbal

Il est procédé à l'ouverture de la réunion avec l'ordre du jour suivant :

- Bilan des stages et tests physiques
- Plan de Formation
- Organisation CDA
- Pôle Promotionnel

BILAN DES STAGES ET DES TESTS PHYSIQUES

- Les stages ont rassemblé sur les catégories D1 et D2 une très grosse partie de l'effectif (D1 - 90%, D2 - 75%). Par contre, les D3 n'étaient que 58% et les AA 47%. Devant le taux d'absence des arbitres D3 et AA, qui ont pesé sur l'organisation des stages et le coût de ceux-ci, les membres souhaitent comprendre. Il est décidé unanimement d'adresser un questionnaire Google Form aux arbitres des catégories concernées, à envoyer par mail, par SMS, et par WhatsApp, afin de comprendre et d'avoir aussi leurs avis sur le type de format souhaité par chacun. La volonté est malgré tout de s'adapter à tout le monde selon le sérieux.

Concernant les tests physiques, 9 D1 l'ont obtenu, 6 sont au rattrapage et 1 arbitre est en situation d'arrêt de travail dûment justifié par un arrêt de travail et n'a pas encore passé son test. En D2, 8 ont réussi le test bonus, 4 l'ont passé mais n'ont pas atteint les 30 répétitions, et 5 ne l'ont pas encore passé pour des raisons justifiées.

- Les décisions suivantes ont également été prises :

- Ecrire un topo aux clubs pour expliquer le mode de fonctionnement des désignations. En effet, la commission se rend compte du manque d'information dans les clubs pour comprendre comment se font les désignations.

Il est important de comprendre les obligations du pôle :

- Désigner les arbitres assistants en R1F et les centraux et assistants en R2F
- Désigner les arbitres assistants en R3
- Désigner trois officiels en D1
- Désigner un central en Féminines Inter Districts
- Désigner un central en D2
- Désigner un central en D3
- En fonction des capacités, désigner en D4

Le raisonnement est identique en jeunes.

- Pas d'observations sur les matchs de certains clubs en difficultés en D1, D2 et D3 (incertitude circulaire 2021).
- Priorité de désignations des D3 Promo en D3 vis-à-vis des D3 Non Promo.

PLAN DE FORMATION

Rappel du plan de formation :

PLAN DE FORMATION		
STAGES PAR CATEGORIE	POLE PROMO	COURS DE FORMATION CONTINUE
1 STAGE D1 / D2 et ASSISTANTS sur journée complète. 1 stage D3 1 stage JEUNES et FEMININES	3 STAGES DEDIES 2 observations dédiées	1 COURS CENTRALISE 3 COURS PAR SECTEURS 1 COURS EN VISIO



Procès verbal

- Le premier cours décentralisé sera basé essentiellement sur du travail vidéo, les modifications des lois du jeu, et un moment d'échange sur le début de saison.
 - Suite à la volonté de Gilbert BOSSE d'intégrer des QCM lors des cours, à juste titre, il s'avère que les QCM d'Evalbox n'étant pas actualisés, et cela nécessitant une actualisation en ligne sur le logiciel, Quentin DELANNES, par manque de temps, ne peut le faire sur le premier cours. Cela sera mis en œuvre dans un second temps pour les utiliser lors des autres cours décentralisés.
 - Bruno RONGIERAS informe de l'organisation du stage jeunes le 14 janvier 2023. Il est fait la proposition par le Pôle Jeunes d'intégrer Lucas MARLIER et Romaric GRANGER avec les formateurs d'expérience pour apporter leur regard d'arbitres JAR. Proposition validée à l'unanimité.
 - Jonathan BLONDY indique que des rapports d'observations amenant à penser à une promotion accélérée sont en cours d'étude. Pour l'heure, il est proposé de terminer les tests physiques des arbitres de D1 avant de procéder à d'éventuelles promotions accélérées fin novembre, les PA devant répondre à des besoins structurels des catégories. Proposition validée à l'unanimité.
 - Bruno RONGIERAS fait remonter la présence d'un délégué et d'un observateur sur une même rencontre le samedi 1^{er} octobre. Eric LACOUR lui répond qu'il s'agit d'une décision de la Commission de Discipline d'avoir un délégué officiel sur toutes les rencontres de ce club.
- En attente des décisions de la Commission de Discipline, les observations d'arbitres se font sur toutes les équipes de D1, avec ou sans délégué, tant que l'assistant n'est pas observé, car cela n'a aucune conséquence sur la gestion du rectangle vert.

ORGANISATION CDA

- Suite à diverses remontées d'informations, et afin de décharger certains membres de certaines tâches, il est apporté quelques précisions d'organisation.
- Le secrétariat général est assuré par Benjamin HAUTIER. Daniel BOCQUIER assurera une présence aux Commissions de Discipline.
- Enfin, les réservations et organisation de stages, cours seront assurées par Nathalie LONGUEVILLE, la gestion de l'application du barème disciplinaire de la CDA par Benjamin HAUTIER pour les Seniors et Gilbert BOSSE pour les jeunes. Un groupe de validation est mis en place avec Gilbert BOSSE, Benjamin HAUTIER, Daniel BOCQUIER, Jonathan BLONDY et Jean Marc LALET.
- Les doléances particulières des arbitres seront traitées par Jonathan BLONDY avec mail à toute la CDA.
- Enfin, toute information provenant à un membre devra être communiquée à tout le monde.

POLE PROMOTIONNEL

La date du premier stage est repoussée de quelques semaines. La date sera communiquée ultérieurement aux arbitres. Il est proposé l'intégration dans le pôle promotionnel les arbitres suivants :

- Jeunes : Yasin BUYUKBEKTAS, Clément CHAPLAIN, Théo LE DEVEHAT, Tom-Elie MATHIEU.
- Séniors : Adel DHEMNI, Sylvain LESSENOT, Nicolas MIGNOT (centre), Mickael DEVOS (assistant).
- Féminines : Emeline NIERICHLO, Chloé PEGUET CERRO, Lou Ann TEILLOUT.

Tous les arbitres seront directement contactés pour confirmer leur intégration.

INTERVENTION DU PRESIDENT DU DISTRICT ERIC LACOUR

La convention est en cours de signature avec les Procureurs de la République de Périgueux et Bergerac.



Procès verbal

Il est demandé d'avoir le déroulé des Formations Initiales en Arbitrage, uniquement pour être en capacité de répondre aux demandes téléphoniques des gens.

La Soirée des Bénévoles aura lieu à la Filature de Périgueux le 08 avril 2023.

INTERVENTION DU REPRESENTANT DE L'UNAF PATRICK MATTENET

- A ce jour, 105 adhérents sont enregistrés.
- L'UNAF attend fermement la signature de la convention.
- Fin octobre, un courrier sera transmis aux arbitres UNAF 24 au sujet de l'indépendance de 4 ans votée en cas de changement de club. De ces courriers découlera ou non un courrier aux instances fédérales.
- Une discussion s'engage entre Patrick MATTENET et Jonathan BLONDY au sujet du rapprochement des familles.

INFORMATIONS DIVERSES

- RAPPEL : La procédure de contrôle des licences est obligatoire afin de vérifier les identités. En l'absence des licences papier, il est possible de vérifier avec FOOTCOMPAGNON ou encore avec le listing des licences éditables sur Footclubs par chaque club. En l'absence de ces possibilités, le match ne peut avoir lieu.
- ECHANGES D16 - D47 : Sur volontariat, échanges de trio en D1 ou D2 (en fonction des enjeux) à compter de fin octobre. Le listing des matchs va être transmis aux arbitres afin de faire un appel à volontariat. Les conditions financières sont identiques à l'an passé puisque nous nous basons sur les tarifs du District qui reçoit.
- SENSIBILISATION : les clubs de BERGERAC PERIGORD FC, le FC BELVES et l'AS NEUVIC SAINT LEON ont été visités. D'autres sont à venir. Le nombre de clubs qui sollicitent le Pôle Arbitrage est grandissant.
- Prochaine réunions :
 - Pôle Formation - 05/11/2022 chez Quentin DELANNES
 - CDA plénière : 03/12/2022
- Dates à retenir :
 - Rattrapage test physique D1/D2 - 16/10/2022 à Champcevinel à 9h30
 - Stage Pôle Promotionnel : normalement le 05/11/2022 juste l'après-midi et soirée avec match.

Le Président,
Jonathan BLONDY

Le Secrétaire de séance,
Daniel BOCQUIER